

de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles auront pour résultat:

(1) de rattacher l'organisation et le personnel actuels de l'Administration de l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes au bureau régional d'aménagement rural;

(2) d'assurer des rapports plus étroits avec les autorités provinciales d'où l'expédition de l'élaboration, de l'approbation et de la mise à exécution de programmes et projets.

Les programmes élaborés en vertu des deux lois seront fusionnés afin de se compléter l'un l'autre au sein du programme régional d'aménagement rural.

[Français]

VALEUR DES PLACEMENTS ÉTRANGERS AU CANADA DE 1963 À 1965

Question n° 230—M. Allard:

1. Quelle a été la valeur des placements étrangers au Canada en 1963, 1964 et 1965 et quelle a été leur source d'origine?

2. Pour 1963, 1964 et 1965, quelle a été la valeur des prêts qu'ont obtenus sur les marchés étrangers de la finance nos gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ainsi que nos sociétés commerciales et quels marchés étrangers ont ainsi prêté?

L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce): 1. Les placements à long terme de

capitiaux étrangers au Canada atteignaient, à la fin de 1962, la valeur comptable de 24,729 millions de dollars, dont 77 p. 100 appartenaient à des résidents des États-Unis, 14 p. 100 à des résidents du Royaume-Uni et 9 p. 100 à des résidents d'autres pays.

On n'a pas encore terminé le calcul de toutes les estimations relatives aux années ultérieures. Pour la période biennale 1963-1964, 415, 69 et 51 millions de dollars sont entrés au Canada en provenance, respectivement, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays, pour fins de placements directs dans des entreprises d'obédience étrangère, et 1,327 millions de dollars ayant servi à l'achat par des résidents des États-Unis de valeurs mobilières et d'obligations canadiennes; d'autre part, il est sorti du pays 128 millions et 5 millions de dollars pour le rachat de valeurs antérieurement vendues à des résidents du Royaume-Uni et d'autres pays. L'accroissement des avoirs étrangers au Canada est probablement supérieur en raison des bénéfices retenus.

Durant les neuf premiers mois de 1965, les apports nets de capitaux en provenance de tous pays pour fins de placements directs et pour l'achat de valeurs canadiennes se sont élevés respectivement à 290 millions et 428 millions de dollars.

2. Voir l'état ci-joint.

Valeur des emprunts contractés sur les Pays	marchés étrangers de la finance ^{(1) (2)}				
	Marché	1963	1964	1965	
		(en milliers de dollars canadiens)			
Emprunts fédéraux et emprunts garantis par le gouvernement fédéral	É.-U.	Placements privés	135,135	—	—
Emprunts des gouvernements provinciaux et emprunts garantis par les provinces	É.-U.	Divers	330,000	416,000	270,000 ⁽³⁾
Emprunts municipaux et emprunts garantis par les municipalités	É.-U.	Divers	42,000	152,000	47,000 ⁽⁴⁾
Obligations de diverses sociétés	É.-U.	Divers	309,000	300,000	422,000 ⁽³⁾

Nota:

1) Source: *Bank of Canada Statistical Summary*, numéro de janvier 1966.

2) Les montants indiqués représentent de nouvelles émissions d'obligations (chiffres bruts) ayant une valeur nominale en monnaies étrangères, qui se rapprochent beaucoup de la valeur des emprunts contractés sur les marchés étrangers de la finance.

3) Les données de 1965 couvrent la période qui s'est terminée le 30 novembre 1965.

4) Les données de 1965 couvrent la période qui s'est terminée le 30 septembre 1965.

[Traduction]

L'AIDE AUX ATELIERS POUR ARRIÉRÉS MENTAUX

Question n° 245—M. Brand:

1. Le gouvernement se propose-t-il de présenter au cours de la présente session une mesure tendant à accorder de l'aide en capitaux d'immobilisation et d'exploitation aux ateliers protégés établis au Canada pour les déficients mentaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, la mesure visera-t-elle tous les niveaux d'arriération mentale, ou ne s'appliquera-t-elle qu'aux particuliers qui, avec une certaine formation, pourraient atteindre un niveau normal ou presque normal de production?